

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 02 DECEMBRE 2021**

**DELIBERATION N°2021.00528**

**CONTRAT DE DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE DE LA  
COMMUNE DE SAINT-GENEST-LERPT – AVENANT N°3**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 25 novembre 2021

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 104

Nombre de pouvoirs : 15

Nombre de voix : 119

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI,  
Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,  
Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET,  
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER,  
M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Henri BOUTHEON,  
Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,  
M. Christophe CHALAND, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE,  
Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE,  
M. Germain COLLOMBET, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON,  
M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,  
M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS,  
Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, Mme Véronique FALZONE,  
M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,  
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS,  
M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ  
GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE,  
M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Rémy GUYOT,  
M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,  
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH,  
Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER,  
M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Fabienne MARMORAT,  
Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD,  
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Solange MORERE,  
Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 13 décembre 2021

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20211202-D20210052810

DATE D’AFFICHAGE :13 décembre 2021

M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, Mme Christel PFISTER,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI,  
Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI,  
M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Jean-Marc SARDAT,  
Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON,  
M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY,  
Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN,  
M. Julien VASSAL, Mme Eliane VERGER LEGROS

**Pouvoirs :**

M. Jean-Alain BARRIER donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à Mme Marie-Pascale DUMAS,  
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
Mme Catherine CHAPARD donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,  
M. Jacques GUARINOS donne pouvoir à Mme Siham LABICH,  
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Patrick MICHAUD,  
M. Yves LECOCQ donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,  
Mme Nicole PEYCELON donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,  
Mme Eveline SUZAT-GIULIANI donne pouvoir à M. Christophe CHALAND,  
Mme Marie-Christine THIVANT donne pouvoir à M. Jacques VALENTIN

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Audrey BERTHEAS, Mme Michèle BISACCIA, M. Jérôme GABIAUD,  
M. Gérard TARDY

**Secrétaire de Séance :**

M. Tom PENTECOTE

## **DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 02 DECEMBRE 2021**

### **CONTRAT DE DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE SAINT-GENEST-LERPT – AVENANT N°3**

Saint-Etienne Métropole est, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'autorité compétente en matière d'eau potable sur le territoire de ses communes membres, dont notamment la Ville de Saint-Genest-Lerpt.

La gestion du service public de distribution d'eau potable de la Ville de Saint-Genest-Lerpt a été déléguée à la société CHOLTON par un contrat de concession entré en vigueur le 07 janvier 2015 pour une durée de sept ans, onze mois et 24 jours et arrivant à échéance le 31 décembre 2022.

Par délibération du 28 janvier 2021, le Conseil Métropolitain a décidé du principe de délégation du service public de production et de distribution d'eau potable sur le territoire des communes desservies par l'usine de production de Solaure (qui intègre la commune de Saint-Genest-Lerpt) à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022.

La date d'échéance du Contrat étant postérieure à la date d'entrée en vigueur du futur contrat de délégation de service public d'eau potable sur le périmètre desservi par l'usine de Solaure, il convient de réduire la durée du Contrat de trois (3) mois pour ramener son échéance au 30 septembre 2022 et d'adapter les engagements contractuels concernant l'âge maximal des compteurs en fin de contrat en conséquence. Les parties se sont donc rapprochées à ces fins.

Le projet d'avenant ainsi soumis à l'approbation du Conseil Métropolitain a pour objet :

- de réduire la durée du Contrat afin d'harmoniser sa date d'échéance avec la date d'entrée en vigueur du contrat de délégation du service public de production et de distribution d'eau potable sur le périmètre desservi par l'usine de Solaure et ainsi porter son échéance au 30 septembre 2022,
- d'adapter les engagements contractuels concernant l'âge maximal des compteurs à respecter en fin de contrat.

Aussi :

- Vu les articles L.3135-1 5° et R.3135-7 du Code de la Commande Publique,
- Vu le contrat de délégation par affermage du service public de distribution d'eau potable de Saint-Genest-Lerpt en vigueur et ses avenant n°1 et n°2,
- Vu le projet d'avenant n°3 au contrat de délégation de service public de distribution d'eau potable de Saint-Genest-Lerpt, en annexe à la présente délibération,
- Vu l'exposé des motifs,

**Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :**

- **approuve l'avenant n°3 au contrat de concession du service public de distribution d'eau potable de la commune de Saint-Genest-Lerpt,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ledit avenant et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**



**Gaël PERDRIAU**